

DECLARATION DE HAMMAMET

Les Représentants des syndicats CCoo Espagne, CDT Maroc, CFDT France, CGT France, CISL Italie, CSI-CSE-Forum syndical Euromed, FO France, DGB Allemagne, UGT-Catalogne Espagne, UGTT Tunisie, UIL Italie, et le représentant de la CSI et du Forum syndical Euromed, réunis dans le cadre de la conférence annuelle de l'UGTT, organisée en partenariat avec la Fondation Friedrich Ebert, dans la ville de Hammamet en Tunisie les 13, 14, 15 novembre 2009 autour du thème « L'Impact de la crise financière et économique mondiale sur les flux, les pratiques et les politiques migratoires dans l'espace Euromed »,

Et suite aux débats, aux discussions et aux exposés présentés sur la situation de la migration dans l'espace Euromed :

Expriment :

1- leurs préoccupations de la dégradation des politiques dans la gestion de la question migratoire qui a entraîné la détérioration des conditions dans lesquelles vivent les immigrés dans les pays des deux rives de la Méditerranée ;

2- leur profonde inquiétude face à la montée des sentiments d'intolérance, de xénophobie et de racisme alimentés par une lecture médiatique négative de la migration et des immigrés.

Constatent :

- L'inefficacité des politiques adoptées par les gouvernements des pays des deux rives de la Méditerranée à apporter des solutions adéquates basées sur le respect du droit international et les principes fondamentaux du droit humain.
- La tendance à promulguer dans des pays des deux rives de la Méditerranée des lois restrictives et répressives en opposition aux conventions internationales de l'OIT et des Nations Unies sur les droits fondamentaux des migrants.

Déclarent :

- l'adoption du principe de la proposition de l'UGTT de constituer un réseau Euromed sur la migration.

Appellent :

- Les organisations syndicales des deux rives de la Méditerranée à s'impliquer dans ce projet pour faire de ce réseau un cadre de coordination et de coopération entre les syndicats de l'espace Euromed et les syndicats subsahariens, et ainsi renforcer les positions syndicales sur la question migratoire envers leurs gouvernements et dans les instances internationales, bilatérales et multilatérales et tripartites.
- A l'implication de la CSI et les structures syndicales régionales, CES, USTMA, CISA, CSI Afrique, à appuyer le projet et à participer dans toutes les phases de sa réalisation.